

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

Arrêté du 05 MARS 2026 **portant fin de détachement dans un emploi de direction du ministère de la justice** **(groupe V)**

NOR : JUST2606392A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 modifié relatif aux emplois de direction de l'État ;

Vu le décret n° 2023-1122 du 30 novembre 2023 relatif à certains emplois de direction du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 30 novembre 2023 fixant la liste des fonctions correspondant aux emplois de direction du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 27 décembre 2023 fixant les modalités de recrutement des emplois de direction au ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 28 février 2024 portant maintien en détachement de Mme Khaddouj MOUGLI dans l'emploi de directrice territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse Loire-Atlantique-Vendée, emploi de direction du groupe V du ministère de la justice du 1^{er} décembre 2023 jusqu'au 30 septembre 2026,

Arrête :

Article 1^{er}

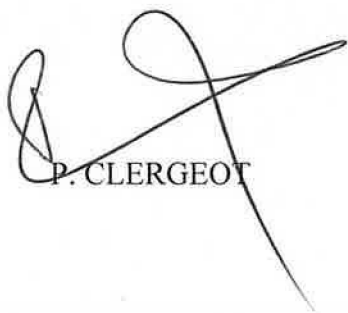
L'emploi de directrice territoriale de la protection judiciaire Loire-Atlantique-Vendée, emploi de direction de groupe V du ministère de la justice, occupé par Mme Khaddouj MOUGLI, directrice hors classe des services de la protection judiciaire de la jeunesse, lui est retiré, dans l'intérêt du service, à compter du 9 mars 2026.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le **05 MARS 2026**

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur, secrétaire général adjoint,



P. CLERGEOT